

**Réhabilitation du bâtiment 78 Travaux de raccordement
site de La Janais à Chartres de Bretagne (35)
PROCEDURE ADAPTEE**

1. Identification de l'organisme qui passe le marché

TERRITOIRES PUBLIC – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES CEDEX 2 -
Tél : 02.99.35.15.15, mandataire agissant au nom et pour le compte de Rennes Métropole.

2. Procédure de passation

Procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 du code de la commande publique.

Il est précisé que la présente consultation relative aux Travaux de raccordement – lots n° 1 à n° 4 du bâtiment 78 sur le site de la Janais à Chartres-de-Bretagne (35) est organisée conformément à l'article R 2123 1.2° du Code de la commande publique « petits lots » en procédure adaptée (MAPA). L'opération de réhabilitation du bâtiment 78 fera l'objet d'autres consultations qui seront lancés ultérieurement.

3. Objet du marché et lieu d'exécution

Réhabilitation du bâtiment 78 - Travaux de raccordement - site de La Janais à Chartres de Bretagne (35) divisés en 4 lots décomposés comme suit :

Lot 01 : VRD

Lot 02 : Gros-œuvre

Lot 03 : Etanchéité

Lot 04 : Serrurerie

4. Durée du marché

La durée d'exécution globale de l'ensemble des marchés est de 5 mois à compter de la notification du marché
Date prévisionnelle de démarrage : mars 2023

5. Modalités de retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>.

6. Lieu et conditions de remise des plis

Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>.

7. Justificatifs à produire

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

8. Critères pondérés de jugement des offres

Prix des prestations : 40%

Valeur technique : 60%

9. Visite de site

Une visite sur site est obligatoire pour l'ensemble des lots. Les modalités sont précisées au règlement de consultation.

10. Renseignements administratifs et techniques

Les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.

11. Procédure de recours

Instance chargée des recours : Tribunal administratif de Rennes, 3 Contour de la Motte 35044 Rennes

12. Date limite de remise des plis

Le mercredi 15 mars 2023 à 12h00

13. Date d'envoi à la publication

Le jeudi 16 février 2023